

La Sun Life annonce ses résultats du troisième trimestre de l'exercice 2020

Les termes « la Compagnie », « Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : Canada, États-Unis (« É.-U. »), Gestion d'actifs, Asie et Organisation internationale. L'information contenue dans le présent document est fondée sur les résultats financiers intermédiaires non audités de la FSL inc. pour la période close le 30 septembre 2020, et elle devrait être lue parallèlement au rapport de gestion intermédiaire et à nos états financiers consolidés intermédiaires non audités et aux notes annexes (les « états financiers consolidés intermédiaires ») pour la période close le 30 septembre 2020, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») et disponibles à l'adresse www.sunlife.com, sous la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers ». Des renseignements supplémentaires sur la FSL inc. sont disponibles sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, à l'adresse www.sec.gov. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

TORONTO (ONTARIO) – (le 4 novembre 2020) – La Financière Sun Life inc. (TSX : SLF) (NYSE : SLF) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2020. Le bénéfice net déclaré pour le troisième trimestre s'est établi à 750 M\$, tandis que le bénéfice net sous-jacent¹⁾ s'est établi à 842 M\$.

Rentabilité		Résultats trimestriels		Cumul annuel	
		T3 20	T3 19	2020	2019
	Bénéfice net déclaré (en millions de dollars)	750	681	1 660	1 899
	Bénéfice net sous-jacent (en millions de dollars) ¹⁾	842	809	2 351	2 265
	Bénéfice par action déclaré (en dollars) ²⁾	1,28	1,15	2,83	3,19
	Bénéfice par action sous-jacent (en dollars) ^{1), 2)}	1,44	1,37	4,02	3,81
	Rendement des capitaux propres déclaré ¹⁾	13,5 %	13,0 %	10,1 %	11,8 %
	Rendement des capitaux propres sous-jacent ¹⁾	15,1 %	15,5 %	14,3 %	14,1 %

Croissance		T3 20	T3 19	2020	2019
	Souscriptions d'assurance (en millions de dollars) ¹⁾	681	685	2 076	2 122
	Souscriptions de produits de gestion de patrimoine (en milliards de dollars) ¹⁾	52,7	41,2	169,2	114,1
	Valeur des affaires nouvelles (en millions de dollars) ¹⁾	261	252	847	869
	Actif géré (en milliards de dollars) ¹⁾	1 186,3	1 062,9	1 186,3	1 062,9

Solidité financière		T3 20	T4 19
	Ratio du TSAV (à la clôture de la période) ³⁾		
	Financière Sun Life inc.	144 %	143 %
	Sun Life du Canada ⁴⁾	127 %	130 %
	Ratio de levier financier (à la clôture de la période) ¹⁾	21,5 %	21,2 %

« La Sun Life a affiché des résultats solides au troisième trimestre. Notre bénéfice net sous-jacent s'est établi à 842 M\$, en hausse de 33 M\$ par rapport à l'exercice précédent, et le bénéfice net déclaré a augmenté de 10 %, passant à 750 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2019 », a déclaré Dean Connor, président et chef de la direction, Sun Life.

« La Gestion d'actifs a généré une augmentation de 25 % des souscriptions d'un exercice à l'autre et l'actif géré de la Sun Life a atteint environ 1 200 G\$ au troisième trimestre. En outre, nous avons conclu l'acquisition d'une participation majoritaire dans la société InfraRed Capital Partners et avons annoncé récemment notre intention d'acquérir une participation majoritaire dans la société Crescent Capital Group LP. L'acquisition permettra d'étendre davantage la gamme de solutions de Gestion SLC en y ajoutant des instruments de crédit alternatifs dans les marchés publics et privés. L'actif géré total de Gestion SLC passera ainsi à environ 145 G\$ pro forma au 30 septembre 2020. »

« Jusqu'ici cette année, les familles des Clients qui sont décédés en raison de la COVID-19 ont reçu plus de 140 M\$ en règlements. Nous avons aussi versé des millions de dollars supplémentaires pour des demandes de règlement de frais médicaux liées à la pandémie. Une période comme celle que nous vivons actuellement souligne l'importance de ce que nous faisons pour les Clients », a ajouté M. Connor.

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion intermédiaire pour la période close le 30 septembre 2020 (le « rapport de gestion du T3 2020 »).

²⁾ Tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire.

³⁾ Pour plus de renseignements sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »), se reporter à la rubrique E, « Solidité financière », du rapport de gestion du T3 2020.

⁴⁾ La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc.

Points saillants financiers et opérationnels – Comparaison trimestrielle (entre le T3 2020 et le T3 2019)

Notre stratégie repose sur quatre piliers de croissance clés, pour lesquels nous voulons être un chef de file dans les marchés où nous exerçons nos activités. Les progrès réalisés à l'égard de ces quatre piliers sont abordés ci-après.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)			Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾			Souscriptions d'assurance ¹⁾			Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾		
	T3 20	T3 19	Variation	T3 20	T3 19	Variation	T3 20	T3 19	Variation	T3 20	T3 19	Variation
Canada	387	223	74 %	293	268	9 %	147	204	(28) %	6 837	4 136	65 %
États-Unis	(113)	(186)	39 %	136	135	1 %	230	184	25 %	—	—	—
Gestion d'actifs	251	221	14 %	294	251	17 %	—	—	—	43 066	34 442	25 %
Asie	236	170	39 %	164	138	19 %	304	297	2 %	2 781	2 573	8 %
Organisation internationale	(11)	253	n.s. ²⁾	(45)	17	n.s. ²⁾	—	—	—	—	—	—
Total	750	681	10 %	842	809	4 %	681	685	(1) %	52 684	41 151	28 %

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion du T3 2020.

²⁾ Non significatif.

Notre bénéfice net déclaré s'est établi à 750 M\$ au troisième trimestre de 2020, en hausse de 69 M\$, ou 10 %, par rapport à la période correspondante de 2019, reflétant l'incidence favorable des marchés et la réduction des coûts d'acquisition, partiellement contrebalancées par l'incidence défavorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction et des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS¹⁾. L'incidence favorable des marchés est principalement attribuable aux taux d'intérêt et à la hausse sur les marchés des actions, partiellement contrebalancés par les variations de la juste valeur des immeubles de placement. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 842 M\$ au troisième trimestre de 2020, en hausse de 33 M\$, ou 4 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de la croissance des affaires, des résultats favorables enregistrés aux Garanties collectives (« GC ») au Canada, des résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité aux États-Unis, à la hausse des profits tirés des affaires nouvelles et à la croissance des activités de placement, partiellement contrebalancés par les litiges d'ordre fiscal favorables du troisième trimestre de 2019²⁾, les résultats défavorables au chapitre du crédit, la diminution du rendement net des placements sur les surplus, les résultats défavorables au chapitre de la mortalité et la diminution des profits sur les actifs disponibles à la vente³⁾. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document pour un rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent.

Notre rendement des capitaux propres déclaré s'est établi à 13,5 % pour le troisième trimestre de 2020. Le rendement des capitaux propres sous-jacent s'est établi à 15,1 %, comparativement à 15,5 % au troisième trimestre de 2019, reflétant l'augmentation du bénéfice net sous-jacent et la hausse des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté en raison du bénéfice net attribuable aux actionnaires et de l'incidence du change, partiellement contrebalancés par les distributions de dividendes et les rachats d'actions au premier trimestre de 2020. La FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive ont clôturé le trimestre avec une trésorerie et d'autres actifs liquides de 2,4 G\$.

Le 1^{er} octobre 2020, la FSL inc. a émis un montant en capital de 750 M\$ en débetures non garanties subordonnées de série 2020-2 à taux variable différé de 2,06 % arrivant à échéance en 2035. Le produit net de cette émission sera utilisé pour les besoins généraux de la FSL inc., ce qui pourrait comprendre des investissements dans les filiales, le remboursement de dettes et d'autres investissements stratégiques. Cette opération n'aura aucune incidence sur le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada, mais elle augmentera celui de la FSL inc. par plus de trois points de pourcentage.

Le 21 octobre 2020, nous avons annoncé notre intention d'acquérir une participation majoritaire dans la société Crescent Capital Group LP⁴⁾, un gestionnaire d'instruments de crédit alternatifs mondiaux dont l'actif géré se chiffrait à environ 38 G\$ (28 G\$ US) au 30 juin 2020. Crescent fera partie de Gestion SLC, et son acquisition nous permettra d'étendre notre gamme de solutions de crédit alternatif, ce qui avantagera nos Clients existants et potentiels. Nous avons aussi l'option d'acquérir la participation restante de 49 % dans Crescent dans l'avenir. À l'acquisition, cette opération n'aura aucune incidence sur le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada, mais elle abaissera celui de la FSL inc. d'environ deux points de pourcentage.

¹⁾ MFS Investment Management (« la MFS »).

²⁾ L'incidence de la résolution de litiges d'ordre fiscal d'exercices précédents en 2019, notamment des mises à jour de la répartition des intérêts et de l'impôt sur les produits tirés des placements entre le compte des titulaires de contrats avec participation et le compte des actionnaires (les « litiges d'ordre fiscal favorables du troisième trimestre de 2019 »). Les résultats incluent des produits de 78 M\$, soit 58 M\$ pour l'Organisation internationale et 20 M\$ pour le Canada.

³⁾ À l'exclusion d'un profit net relatif à l'incidence du remboursement de notre obligation liée à des titres de financement de premier rang concernant les exigences réglementaires en matière de gestion du capital aux États-Unis à la Gestion des affaires en vigueur. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique I, « Information financière supplémentaire » de notre rapport de gestion du T3 2020.

⁴⁾ Crescent Capital Group LP (« Crescent »).

Être un chef de file sur le marché canadien des solutions d'assurance et de gestion de patrimoine

Le bénéfice net déclaré au Canada s'est établi à 387 M\$ au troisième trimestre de 2020, en hausse de 164 M\$, ou 74 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de l'incidence des marchés et des modifications des hypothèses et mesures de la direction. L'incidence favorable des marchés est principalement attribuable aux taux d'intérêt et à la hausse sur les marchés des actions, partiellement contrebalancés par les variations de la juste valeur des immeubles de placement. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 293 M\$ au troisième trimestre de 2020, en hausse de 25 M\$, ou 9 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison des résultats favorables enregistrés aux GC et de la croissance des affaires, partiellement contrebalancés par la baisse du rendement net des placements sur les surplus, par la diminution des profits tirés des actifs disponibles à la vente et par l'incidence des litiges d'ordre fiscal favorables du troisième trimestre de 2019. Les résultats favorables enregistrés aux GC reflétaient la baisse des volumes de règlements d'invalidité au cours du trimestre et des mesures de fixation des prix, partiellement contrebalancées par les investissements que nous avons faits pour améliorer les activités liées à l'invalidité au Canada.

Les souscriptions d'assurance enregistrées au Canada se sont chiffrées à 147 M\$ au troisième trimestre de 2020, en baisse de 57 M\$, ou 28 %, par rapport à la période correspondante de 2019, surtout aux GC en raison d'un ralentissement de l'activité des marchés. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées au Canada se sont chiffrées à 6,8 G\$ au troisième trimestre de 2020, en hausse de 2,7 G\$, ou 65 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de l'augmentation des ventes de contrats importants aux Régimes collectifs de retraite (les « RCR ») et de la hausse des ventes de produits garantis à l'Individuelle.

Nous continuons de simplifier les interactions de nos Clients avec nous. En effet, nous avons traité de manière numérique 91 % des propositions d'assurance individuelle au cours du trimestre, ce qui a permis à nos conseillers de se concentrer sur ce qui compte le plus, c'est-à-dire conseiller nos Clients. Outre notre offre numérique, nos activités principales sont demeurées solides et nous avons renforcé notre position de chef de file¹⁾ dans le secteur des régimes collectifs de retraite au Canada grâce à des gains importants enregistrés au cours du trimestre. Aux Solutions prestations déterminées, notre secteur du transfert des risques liés aux régimes de retraite, nous avons conclu un contrat de 1,1 G\$ en souscription de rentes en cours de paiement. Il s'agit de la plus importante transaction du genre jamais réalisée au Canada en une journée par un assureur, ce qui a renforcé notre position de chef de file de ce marché. Dans le secteur des régimes de retraite à cotisations déterminées, nous demeurons le principal fournisseur de régimes de capitalisation. De plus, au cours du trimestre, nous sommes devenus responsables de la gestion administrative pour l'un des régimes les plus importants dans le secteur de l'éducation (actif de 1,7 G\$).

Être un chef de file dans le secteur des garanties collectives aux États-Unis

La perte nette déclarée aux États-Unis s'est établie à 113 M\$ au troisième trimestre de 2020, en hausse de 73 M\$ par rapport à la période correspondante de 2019, reflétant l'incidence moins défavorable des hypothèses et mesures de la direction et l'amélioration de l'incidence des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt. Le bénéfice net sous-jacent au troisième trimestre de 2020 est demeuré stable par rapport à la période correspondante de 2019, alors que les résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité pour l'assurance-maladie en excédent de pertes, la croissance des affaires et la hausse des activités de placement ont été contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité aux Garanties collectives, par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges et par les résultats moins favorables enregistrés au chapitre du crédit. La marge après impôt des Garanties collectives²⁾ des quatre derniers trimestres aux États-Unis s'est établie à 7,8 % au troisième trimestre de 2020, comparativement à 7,2 % au troisième trimestre de 2019.

Les souscriptions d'assurance aux États-Unis se sont établies à 172 M\$ US au troisième trimestre de 2020, en hausse de 33 M\$ US, ou 24 %, par rapport à la période correspondante de 2019, reflétant une hausse des souscriptions enregistrées par l'ensemble de nos activités. Ce sont de bons résultats, étant donné que notre réseau d'agents offre ses services de manière virtuelle.

Nous avons lancé un certain nombre de produits et avons établi de nouveaux partenariats au cours du trimestre. Nous avons continué ainsi à créer des solutions novatrices axées sur les besoins du marché en matière d'outils numériques et de couvertures d'assurance sur mesure. Nous avons ajouté des produits d'assurance en excédent de pertes pour employeurs autofinancés, qui offrent une protection contre les risques associés à la COVID-19. Nous avons aussi établi un partenariat avec des fournisseurs importants de services de ressources humaines et de gestion administrative des garanties, pour qu'il soit possible de se brancher directement sur leurs plateformes numériques. Grâce à la suppression de certains processus manuels et à l'obtention de décisions liées aux assurances en temps réel, le traitement des garanties des Clients est simplifié. De plus, nous avons renouvelé notre partenariat avec The MGIS Companies pour une période de 10 ans et l'avons élargi afin d'offrir des produits vie et invalidité adaptés aux besoins particuliers des professionnels de la santé.

Être un chef de file dans la gestion d'actifs à l'échelle mondiale

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs s'est établi à 251 M\$ au troisième trimestre de 2020, en hausse de 30 M\$, ou 14 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de la diminution des coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations, partiellement contrebalancée par des ajustements défavorables de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Le bénéfice net sous-jacent au troisième trimestre de 2020 s'est établi à 294 M\$, en hausse de 43 M\$, ou 17 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de l'augmentation de l'actif net moyen, partiellement contrebalancée par la variation du rendement net des placements et par la hausse des charges liées aux souscriptions à la MFS. Le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS³⁾ s'est établi à 40 % au troisième trimestre de 2020, soit un niveau comparable à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

Gestion d'actifs a clôturé le troisième trimestre avec un actif géré de 836,0 G\$, qui se composait d'un actif de 730,1 G\$ (548,2 G\$ US) provenant de la MFS et d'un actif de 105,9 G\$ provenant de Gestion SLC. La MFS et Gestion SLC ont déclaré des rentrées nettes de 6,0 G\$ (4,5 G\$ US) et de 0,9 G\$, respectivement.

¹⁾ Pension Universe Report 2019 de Fraser publié le 11 août 2020.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion du T3 2020.

Au troisième trimestre de 2020, 86 %, 89% et 84 % de l'actif s'inscrivant dans les fonds de la MFS offerts aux particuliers aux États-Unis se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Lipper pour ce qui est du rendement sur dix, cinq et trois ans, respectivement.

Au début du trimestre, nous avons conclu l'acquisition d'une participation majoritaire dans la société InfraRed Capital Partners (« InfraRed »), un gestionnaire des placements des secteurs des infrastructures et de l'immobilier. InfraRed est un chef de file des placements en infrastructures mondiales, notamment les projets sur les énergies renouvelables. L'acquisition permettra à Gestion SLC d'élargir sa gamme de solutions de placements alternatifs, et à InfraRed d'accéder à nos réseaux de distribution et ainsi percer le marché nord-américain. Nous avons aussi l'option d'acquérir la participation restante de 20 % dans InfraRed dans l'avenir.

Le 21 octobre 2020, nous avons annoncé notre intention d'acquérir une participation majoritaire dans la société Crescent Capital Group LP, un gestionnaire d'instruments de crédit alternatifs mondiaux dont l'actif géré se chiffrait à environ 38 G\$ (28 G\$ US) au 30 juin 2020. Crescent fera partie de Gestion SLC, et son acquisition nous permettra d'étendre notre gamme de solutions de crédit alternatif, ce qui avantagera nos Clients existants et potentiels. Nous avons aussi l'option d'acquérir la participation restante de 49 % dans Crescent dans l'avenir.

Être un chef de file en Asie grâce à l'excellence de la distribution dans les marchés en forte expansion

Le bénéfice net déclaré en Asie s'est établi à 236 M\$ au troisième trimestre de 2020, en hausse de 66 M\$, ou 39 % par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction et de l'amélioration de l'incidence des marchés, principalement attribuable aux marchés des actions. Le bénéfice net sous-jacent au troisième trimestre de 2020 s'est chiffré à 164 M\$, en hausse de 26 M\$, ou 19 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison des profits tirés des affaires nouvelles, principalement pour la division Carrefours internationaux, ainsi que des résultats favorables enregistrés au chapitre des charges et de la croissance des affaires, partiellement contrebalancés par les résultats moins favorables enregistrés au chapitre du crédit.

Les souscriptions d'assurance enregistrées en Asie se sont chiffrées à 304 M\$ au troisième trimestre de 2020, en hausse de 7 M\$, ou 2 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison des hausses enregistrées essentiellement par la division Carrefours internationaux, qui ont été en grande partie contrebalancées par les souscriptions enregistrées aux Philippines par suite des répercussions liées à la COVID-19. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées en Asie se sont établies à 2,8 G\$ au troisième trimestre de 2020, en hausse de 208 M\$, ou 8 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison des souscriptions de titres à revenu fixe enregistrées en Inde, partiellement contrebalancées par la diminution des souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées aux Philippines.

Au cours du trimestre, nous avons lancé notre service d'examen médical à distance (Remote Online Medical Exam ou « ROME ») aux Philippines, où des professionnels de la santé agréés font des examens médicaux en ligne pour des Clients potentiels de la Sun Life. Il s'agit d'une première sur le marché local. De plus, nous avons été parmi les premiers assureurs à utiliser les ventes autrement qu'en personne au Vietnam en lançant notre nouvelle solution numérique, SunFast. Cette dernière aide les conseillers pour aborder les Clients et donner des services-conseils. Elle leur permet aussi de remplir la proposition d'assurance pour les Clients sans avoir à les rencontrer en personne. Nous avons mis en place des fonctionnalités permettant de réaliser des ventes de façon virtuelle dans presque tous les marchés. Les conseillers et les Clients peuvent donc désormais conclure des opérations en toute sécurité. Les nouvelles fonctionnalités aident les Clients à demeurer protégés sur le plan financier dans le contexte de la pandémie de COVID-19. De plus, elles nous positionnent pour résister aux perturbations futures.

Organisation internationale

La perte nette déclarée de l'Organisation internationale s'est établie à 11 M\$ au troisième trimestre de 2020, par rapport à un bénéfice net déclaré de 253 M\$ pour la période correspondante de 2019, en raison des modifications des hypothèses et mesures de la direction, principalement à l'égard du Royaume-Uni, au cours de la période précédente. La perte nette sous-jacente s'est établie à 45 M\$ au troisième trimestre de 2020, comparativement à un bénéfice net sous-jacent de 17 M\$ pour la période correspondante de 2019, reflétant l'incidence favorable de la résolution de litiges d'ordre fiscal du troisième trimestre de 2019, ainsi que les résultats défavorables enregistrés au chapitre du crédit, partiellement contrebalancés par l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre des charges.

Le point sur la pandémie de COVID-19

La COVID-19 a eu un impact sur tous nos secteurs d'activité et nous demeurons présents pour tous : Clients, conseillers, employés, collectivités et actionnaires. Nous continuons d'ajuster nos activités dans chacun de nos secteurs en fonction de l'évolution des restrictions et des mesures gouvernementales à l'échelle mondiale. Grâce à nos plans de poursuite des affaires, nous avons maintenu nos fonctions opérationnelles clés et nos activités normales en cette période de perturbations sans précédent. Nous avons en place des processus de surveillance et de maintenance permettant de préserver la disponibilité, la stabilité et la sécurité des systèmes informatiques. Nous remercions nos employés et nos conseillers d'être présents pour nos Clients en ces temps difficiles.

Notre stratégie de télétravail demeure efficace et, selon l'emplacement, le retour au bureau se fait de manière progressive, en tenant compte de la santé et de la sécurité de nos employés et de nos collectivités.

Nous continuons de soutenir les Clients qui ont des difficultés financières. Nous prolongeons les délais pour le paiement des primes de produits d'assurance individuels et collectifs. De plus, nous offrons des réductions et des crédits aux Clients des Garanties collectives.

Plus tôt cette année, au début de la pandémie, le BSIF¹⁾ a instauré des mesures d'allègement temporaires pour les institutions financières. Les principales mesures à l'intention des assureurs comprennent l'assouplissement des normes de capital relativement aux reports accordés pour certains paiements. En août, le BSIF a annoncé que cette mesure d'assouplissement sera graduellement éliminée. Les reports accordés avant le 31 août 2020 ne dépasseront pas six mois. Ceux qui ont été accordés entre le 31 août 2020 et le 30 septembre 2020 ne dépasseront pas trois mois. Ceux qui ont été accordés après le 30 septembre 2020 ne seront pas admissibles au régime spécial du BSIF. Quant à nos débiteurs et à nos locataires, nous leur avons offert, cas par cas, de reporter les paiements d'intérêt et de capital ou de loyer. Dans la majorité des cas, il s'agit d'un report allant jusqu'à trois mois.

Le 13 mars 2020, le BSIF a indiqué qu'il s'attendait à ce que toutes les institutions financières réglementées en vertu des lois fédérales interrompent tout processus d'augmentation de dividendes et de rachat d'actions.

L'évolution de la pandémie de la COVID-19 et ses répercussions demeurent incertaines et dépendent de la progression du virus, des traitements et thérapies potentiels, de la disponibilité d'un vaccin et des mesures prises par les gouvernements, les entreprises et les particuliers, qui pourraient varier d'un pays à l'autre et se traduire par des résultats différents. En raison de l'ampleur des circonstances, il est difficile d'évaluer ou de prévoir de manière fiable l'incidence potentielle de cette incertitude sur nos résultats financiers futurs. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique H, « Gestion du risque » du rapport de gestion du T3 2020.

¹⁾ Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »).

Conférence téléphonique portant sur les résultats

Les résultats financiers de la Compagnie pour le troisième trimestre de 2020 seront présentés lors de la conférence téléphonique qui aura lieu le jeudi 5 novembre 2020, à 10 h, heure de l'Est. Pour écouter la webémission de la conférence en direct, regarder les diapositives de la présentation et obtenir de l'information connexe, rendez-vous au www.sunlife.com et cliquez sur le lien vers les résultats trimestriels de la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers » 10 minutes avant le début de la conférence. Nous encourageons les gens qui participent à la conférence en mode écoute seulement à se connecter à la webémission. La webémission et la présentation seront par la suite archivées sur le site Web de la Compagnie et accessibles à l'adresse www.sunlife.com jusqu'à la clôture du troisième trimestre de 2022. Pour écouter la conférence par téléphone, composez le 602-563-8756 (appels internationaux) ou le 1-877-658-9101 (numéro sans frais pour l'Amérique du Nord) et en utilisant le code de conférence 4449049. Il sera possible de réécouter la conférence téléphonique à compter du jeudi 5 novembre 2020 à 13 h, heure de l'Est, jusqu'à 13 h, heure de l'Est, le jeudi 19 novembre 2020, en composant le 404-537-3406 ou le 1-855-859-2056 (numéro sans frais pour l'Amérique du Nord) et en utilisant le code de conférence 4449049.

Renseignements pour les médias :

Mylène Bélanger

Conseillère principale, relations publiques

Téléphone : 438-341-3884

mylene.belanger@sunlife.com

Renseignements pour les investisseurs :

Leigh Chalmers

Vice-présidente principale, chef des relations avec les investisseurs et de la gestion du capital

Téléphone : 647-256-8201

relations.investisseurs@sunlife.com

Mesures financières non conformes aux normes IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les normes IFRS qui soit directement comparable. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS ne doivent pas être considérées de manière isolée ou comme une solution de rechange aux mesures de performance financière établies conformément aux normes IFRS. Des renseignements supplémentaires concernant les mesures financières non conformes aux normes IFRS, ainsi que des rapprochements avec les mesures selon les normes IFRS les plus proches sont disponibles à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du rapport de gestion du T3 de 2020, dans notre rapport de gestion annuel et dans les dossiers de renseignements financiers supplémentaires disponibles à la section « Investisseurs - Résultats et rapports financiers » à l'adresse www.sunlife.com.

1. Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent

Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les mesures financières fondées sur celui-ci, y compris le bénéfice par action sous-jacent (la perte par action sous-jacente) et le rendement des capitaux propres sous-jacent, sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) exclut du bénéfice net déclaré (de la perte nette déclarée) l'incidence des éléments suivants, qui viennent créer de la volatilité dans nos résultats en vertu des normes IFRS et qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer nos résultats d'une période à l'autre :

- a) l'incidence des marchés qui diffère de nos hypothèses les plus probables, qui comprend : i) l'incidence des rendements des marchés des actions, déduction faite des couvertures, pour lesquels nos hypothèses les plus probables sont d'environ 2 % par trimestre; l'incidence comprend également l'incidence du risque de corrélation inhérent à notre programme de couverture, qui correspond à l'écart entre le rendement des fonds sous-jacents de produits offrant des garanties et le rendement des actifs dérivés servant à couvrir ces garanties; ii) l'incidence des variations des taux d'intérêt au cours de la période de présentation de l'information financière et des variations des taux d'intérêt sur la valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre de nos programmes de couverture, y compris les variations des écarts de taux et des écarts de swap, ainsi que des variations des taux de réinvestissement présumés des placements à revenu fixe utilisés dans la détermination des provisions techniques; et iii) l'incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement pour la période de présentation de l'information financière;
- b) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui comprennent : i) l'incidence des révisions des méthodes et des hypothèses utilisées pour déterminer nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement; et ii) l'incidence des mesures prises par la direction au cours de la période considérée, désignées par le terme « mesures de la direction », sur les contrats d'assurance et les contrats de placement, qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les ententes de réassurance nouvelles ou révisées relatives à des affaires en vigueur, et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs;
- c) d'autres ajustements :
 - i) certaines couvertures au Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture – cet ajustement améliore la comparabilité de notre bénéfice net d'une période à l'autre étant donné qu'il réduit la volatilité dans la mesure où celle-ci sera contrebalancée sur la durée des couvertures;
 - ii) les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS réglés à même les actions de la MFS, comptabilisés à titre de passifs et évalués à la juste valeur pour chaque période de présentation de l'information financière jusqu'à ce qu'ils soient acquis, exercés et rachetés – ces ajustements améliorent la comparabilité des résultats de la MFS avec ceux des gestionnaires d'actifs inscrits en Bourse aux États-Unis;
 - iii) les coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations (incluant les incidences liées à l'acquisition et à l'intégration des entités acquises);
 - iv) d'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle.

Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

Dans le présent document, tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire. Comme il est indiqué ci-dessous, le bénéfice par action sous-jacent exclut l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Le tableau ci-après présente les montants exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) et de notre bénéfice par action sous-jacent, ainsi qu'un rapprochement entre ces montants et notre bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) et notre bénéfice par action déclaré selon les normes IFRS.

Rapprochements de certaines mesures du bénéfice net (en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 20	T2 20	T3 19	2020	2019
Bénéfice net déclaré	750	519	681	1 660	1 899
Incidence des marchés					
Incidence des marchés des actions					
Incidence des variations des marchés des actions	42	105	2	(156)	84
Incidence du risque de corrélation	8	(46)	7	(95)	3
Incidence des marchés des actions	50	59	9	(251)	87
Incidence des taux d'intérêt ¹⁾					
Incidence des variations des taux d'intérêt	18	(123)	(104)	(192)	(325)
Incidence des variations des écarts de taux	(27)	(72)	4	28	(45)
Incidence des variations des écarts de swap	(5)	(10)	10	24	33
Incidence des taux d'intérêt	(14)	(205)	(90)	(140)	(337)
Incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement	(37)	(41)	(8)	(90)	(5)
À déduire : Incidence des marchés	(1)	(187)	(89)	(481)	(255)
À déduire : Modifications des hypothèses et mesures de la direction	(53)	5	—	(101)	(31)
Autres ajustements					
Certaines couvertures au Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture	5	—	(5)	4	(9)
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	(32)	(24)	(8)	(46)	(27)
Acquisitions, intégrations et restructurations ²⁾	(11)	(14)	(26)	(67)	(44)
À déduire : Total des autres ajustements	(38)	(38)	(39)	(109)	(80)
Bénéfice net sous-jacent	842	739	809	2 351	2 265
Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars)	1,28	0,88	1,15	2,83	3,19
À déduire : Incidence des marchés (en dollars)	—	(0,32)	(0,16)	(0,83)	(0,42)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (en dollars)	(0,09)	0,01	—	(0,17)	(0,05)
Certaines couvertures au Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture (en dollars)	0,01	—	(0,01)	0,01	(0,02)
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS (en dollars)	(0,06)	(0,04)	(0,01)	(0,08)	(0,05)
Acquisitions, intégrations et restructurations (en dollars)	(0,02)	(0,03)	(0,04)	(0,12)	(0,07)
Incidence des titres convertibles sur le bénéfice dilué par action (en dollars)	—	—	—	—	(0,01)
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) (en dollars)	1,44	1,26	1,37	4,02	3,81

¹⁾ Notre exposition aux taux d'intérêt varie en fonction du type de produit, de la branche d'activité et de l'emplacement géographique. Étant donné la nature à long terme de nos activités, notre sensibilité aux taux d'intérêt à long terme est plus élevée.

²⁾ Les montants comprennent les coûts d'acquisition liés à l'acquisition de BGO et à l'acquisition d'InfraRed, notamment la désactualisation de l'option de vente et du passif au titre des paiements différés de 11 M\$ au troisième et au deuxième trimestres de 2020. En raison de divers projets en cours lancés au quatrième trimestre de 2019 en vue de simplifier notre structure organisationnelle et de réaliser des gains d'efficacité, nous avons également comptabilisé une charge de restructuration de 28 M\$ au premier trimestre de 2020.

2. Mesures additionnelles non conformes aux normes IFRS

La direction a également recours aux mesures financières non conformes aux normes IFRS suivantes, qui sont présentées dans le présent communiqué :

Rendement des capitaux propres. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS. Pour déterminer le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent, respectivement, le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) et le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) sont divisés par le total moyen pondéré des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Le rendement des capitaux propres trimestriels est annualisé.

Ratio de levier financier. Ce ratio de la dette totale sur le total du capital représente le ratio de la dette et des actions privilégiées sur le total du capital, où la dette se compose de tous les titres de créance admissibles en tant que capital. Les titres de créance admissibles en tant que capital se composent pour leur part des titres de créance subordonnés et des instruments de capital novateurs.

Souscriptions. Au Canada, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et de garanties collectives; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine et les souscriptions enregistrées par les RCR. Aux États-Unis, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions des Garanties collectives. En Asie, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et collective réalisées par nos filiales, ainsi que par nos coentreprises et entreprises associées, en fonction de notre pourcentage de participation, aux Philippines, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Malaisie et au Vietnam, ainsi que les souscriptions enregistrées par la Division International et à Hong Kong; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits de gestion de patrimoine à Hong Kong, les souscriptions de titres de fonds communs de placement aux Philippines, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par nos coentreprises et entreprises associées en Inde et en Chine, et les souscriptions d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited au chapitre des fonds communs de placement d'actions et de titres à revenu fixe, en fonction de notre pourcentage de participation, y compris les souscriptions réalisées par nos partenaires de distribution du secteur bancaire. Les souscriptions de Gestion d'actifs comprennent les souscriptions (rentrées) brutes provenant des particuliers et des Clients institutionnels; les engagements non provisionnés ne sont pas compris dans les souscriptions. Les souscriptions sont également exprimées à un taux de change constant, ce qui constitue une mesure permettant des comparaisons plus efficaces

entre différentes périodes, en excluant l'incidence des variations des taux de change découlant de la conversion des monnaies fonctionnelles en dollars canadiens. Il n'y a aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable.

Valeur des affaires nouvelles. La valeur des affaires nouvelles représente la valeur actualisée de nos meilleures estimations des bénéfices distribuables futurs, déduction faite du coût du capital, des contrats relatifs aux affaires nouvelles conclus au cours d'une période donnée, exception faite des affaires nouvelles réalisées par notre pilier Gestion d'actifs. Les hypothèses utilisées aux fins de ces calculs sont généralement conformes à celles utilisées lors de l'évaluation de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance, hormis le fait que les taux d'actualisation utilisés se rapprochent des attentes théoriques en matière de rendement que pourrait avoir un investisseur en capitaux propres. Le capital requis est fondé sur la valeur la plus élevée entre le ratio d'exploitation cible du TSAV de la Sun Life du Canada et le ratio d'exploitation cible en matière de capital local (propre à un pays). La valeur des affaires nouvelles est une mesure utile pour évaluer la valeur actualisée générée par les contrats relatifs aux affaires nouvelles. Il n'y a aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable.

Ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS. Ce ratio sert à évaluer la rentabilité de la MFS, et il exclut l'incidence des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, les produits tirés des placements et certaines commissions versées qui sont de nature compensatoire. Ces commissions sont exclues afin de neutraliser leur incidence sur le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt, et elles n'ont aucune incidence sur la rentabilité de la MFS. Il n'y a aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable.

Marge après impôt des Garanties collectives des États-Unis. Ce ratio nous aide à expliquer nos résultats d'une période à l'autre, et il constitue une mesure de la rentabilité qui présente le bénéfice net sous-jacent lié aux affaires d'assurance collective et d'assurance-maladie en excédent de pertes des États-Unis en tant que pourcentage des primes nettes enregistrées. Ce ratio est calculé en divisant le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) par les primes nettes des quatre derniers trimestres. Il n'y a aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable.

Énoncés prospectifs

À l'occasion, la Compagnie présente, verbalement ou par écrit, des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent i) les énoncés se rapportant à nos stratégies; ii) les énoncés se rapportant à nos initiatives de croissance et autres objectifs d'affaires; iii) les énoncés se rapportant à notre acquisition en cours d'une participation majoritaire dans Crescent; iv) les énoncés se rapportant aux stratégies que nous avons mises en œuvre en réaction à la pandémie de COVID-19 et à la conjoncture économique connexe, ainsi qu'à leur incidence sur la Compagnie, v) les énoncés de nature prévisionnelle ou dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention de conditions ou d'événements futurs; et vi) les énoncés qui renferment des mots ou expressions tels que « atteindre », « viser », « ambition », « prévoir », « aspirer à », « hypothèse », « croire », « pourrai », « estimer », « s'attendre à », « but », « avoir l'intention de », « peut », « objectif », « initiatives », « perspectives », « planifier », « projeter », « chercher à », « devrait », « stratégie », « s'efforcer de », « cibler », « fera », ou d'autres expressions semblables. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés font état de nos attentes, estimations et prévisions actuelles en ce qui concerne les événements futurs, et non de faits passés, et ils pourraient changer, particulièrement en raison de la pandémie de COVID-19 qui sévit actuellement et qui évolue ainsi que de son incidence sur l'économie mondiale et de ses répercussions incertaines sur nos activités. Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie des résultats futurs et comportent des risques et des incertitudes dont la portée est difficile à prévoir. Les résultats et la valeur pour l'actionnaire futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans les énoncés prospectifs en raison, notamment, de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et de la conjoncture économique connexe sur nos activités, notre liquidité, notre situation financière ou nos résultats financiers et des facteurs traités dans le rapport de gestion du T3 de 2020 aux rubriques C, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat », E, « Solidité financière », et H, « Gestion du risque », et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2019 de la FSL inc., et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés par la FSL inc. auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, que l'on peut consulter au www.sedar.com et au www.sec.gov, respectivement.

Les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et estimations, ainsi que nos attentes et nos prévisions, soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs présentés dans le présent document sont indiqués ci-après. La réalisation de nos énoncés prospectifs dépend essentiellement de notre rendement, lequel est assujéti à plusieurs risques qui se sont accentués en raison de la pandémie de COVID-19 actuelle étant donné l'incertitude entourant sa durée et son incidence. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent notamment : **les risques de marché** – les risques liés au rendement des marchés des actions; à la fluctuation ou à la volatilité des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap; aux placements immobiliers; et aux fluctuations des taux de change; **les risques d'assurance** – les risques liés au comportement des titulaires de contrat, aux résultats enregistrés au chapitre de la mortalité, aux résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et à la longévité; à la conception des produits et à la fixation des prix; à l'incidence de dépenses futures plus élevées que prévu; et à la disponibilité, au coût et à l'efficacité de la réassurance; les risques de crédit – les risques liés aux émetteurs des titres de notre portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties, à d'autres institutions financières et à d'autres entités; **les risques d'entreprise et risques stratégiques** – les risques liés aux conjonctures économique et politique mondiales; à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise; aux changements se produisant dans les canaux de distribution ou le comportement des Clients, y compris les risques liés aux pratiques commerciales des intermédiaires et des agents; à l'incidence de la concurrence; au rendement de nos placements et des portefeuilles de placements qui sont gérés pour les Clients, tels que les fonds distincts et les fonds communs de placement; à l'évolution des environnements juridique et réglementaire, y compris les exigences en matière de capital et les lois fiscales; à l'environnement, ainsi qu'aux lois et aux règlements en matière environnementale; **les risques opérationnels** – les risques liés aux atteintes à la sécurité informatique et à la protection des renseignements personnels et aux défaillances à ces égards, y compris les cyberattaques; à notre capacité d'attirer et de fidéliser des employés; à l'observation des exigences réglementaires et prévues par la loi et aux pratiques commerciales, y compris l'incidence des demandes de renseignements et des enquêtes liées à la réglementation; à la réalisation des fusions, des acquisitions, des investissements stratégiques et des cessions, et aux activités d'intégration qui s'y rattachent; à notre infrastructure de technologies de l'information; aux défaillances des systèmes informatiques et des technologies fonctionnant sur Internet; à la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; à la poursuite des affaires; aux erreurs de modélisation; à la gestion de l'information; **les risques de liquidité** – la possibilité que nous soyons dans l'incapacité de financer la totalité de nos engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance; et **les autres risques** – aux questions d'ordre fiscal, y compris les estimations faites et le jugement exercé dans le calcul des impôts; à nos activités internationales, y compris nos coentreprises; aux conditions de marché ayant une incidence sur notre situation sur le plan du capital ou sur notre capacité à mobiliser des capitaux; à la révision à la baisse des notations de solidité financière ou de crédit; et à l'incidence des fusions, des acquisitions et des cessions.

Les facteurs de risque suivants sont liés à l'acquisition d'une participation majoritaire dans la société Crescent, et pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos énoncés prospectifs : 1) la capacité des parties à conclure la transaction; 2) l'incapacité des parties d'obtenir les consentements et les approbations exigés ou de satisfaire aux conditions permettant de réaliser la transaction en temps opportun, ou de simplement la réaliser; 3) notre capacité à tirer parti des avantages financiers et stratégiques de la transaction; et 4) l'incidence de l'annonce de la transaction sur la Sun Life et Crescent. Tous ces risques pourraient avoir des répercussions sur nos relations d'affaires (y compris les relations avec des employés, des Clients, des distributeurs et des partenaires futurs et éventuels) et pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière et nos perspectives actuelles et futures.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ses énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

À propos de la Sun Life

La Financière Sun Life inc. est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux entreprises des solutions dans les domaines de l'assurance et de la gestion d'actifs et de patrimoine. Elle exerce ses activités dans divers marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes. Au 30 septembre 2020, l'actif total géré de la Financière Sun Life s'élevait à 1 186 G\$. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site www.sunlife.com.

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), à la Bourse de New York (« NYSE ») et à la Bourse des Philippines (« PSE ») sous le symbole « SLF ».